

Conditions générales de vente Consommateurs – Internet

ARTICLE 1 – Désignation du Vendeur

ACCÈS ÉDITIONS

13 rue du Château d'Angleterre – 67300 SCHILTIGHEIM

FRANCE

RCS Strasbourg n°401 770 920

Téléphone : 03 88 79 97 67

Adresse e-mail : contact@acces-editions.com

Site Internet : <https://acces-editions.com/>

Partie I. Stipulations applicables à tous les Produits

ARTICLE 2 – Champ d'application des Conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par le Vendeur auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels (« les Clients » ou « le Client ») (également désignés individuellement comme « une Partie » et collectivement comme « les Parties ») désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur tels que définis à l'article 3 (« les Produits ») sur le site Internet <https://acces-editions.com/> (le « Site Internet »).

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients.

Les CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Le cas échéant, au moment de la passation de la commande, elles prévaudront sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Les CGV sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la passation de commande.

Elles sont accessibles à tout moment sur le Site Internet, en format téléchargeable.

Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées avant la passation de sa commande. La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des CGV.

Les CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le Site Internet à la date de passation de la commande.

Les modifications des CGV sont opposables aux utilisateurs du site Internet et aux Clients à compter de leur mise en ligne. Toutefois, elles ne s'appliqueront pas aux transactions conclues antérieurement.

ARTICLE 3 – Produits proposés à la vente

Les Produits proposés à la vente sur le Site Internet sont les suivants :

- Outils pédagogiques
- Cahiers et manuels scolaires
- Livres numériques
- Livres de jeunesse
- Livres-disques et disques...

(ci-après les « Produits »).

Les applications mobiles également commercialisées sur le Site Internet sont exclues du champ d'application des CGV et soumises à des conditions générales de vente spécifiques consultables sur le Site Internet.

Les caractéristiques principales des Produits, regroupant l'ensemble des informations substantielles requises par la réglementation applicable et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, ainsi que leur prix de vente, sont présentées sur le Site Internet dans les fiches produits et le catalogue du Vendeur.

Il est précisé que le prix des Produits sur le Site est indiqué en euros, toute taxe comprise.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le choix et l'achat d'un Produit sont de la seule responsabilité du Client.

Les photographies et graphismes présentés sur le Site Internet ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les délais de livraison.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

En cas de commande vers un autre pays que la France métropolitaine, ou en cas de commande vers les DROM-COM, le Client est l'importateur du ou des Produits concernés.

Pour tous les Produits expédiés hors Union européenne et DROM-COM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture.

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'État sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le Site Internet.

ARTICLE 4 – Commandes

4.1 Passation de la commande

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site Internet les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- ajouter le(s) Produits(s) souhaité(s) dans son panier en ayant indiqué la quantité souhaitée,
- cliquer sur « Voir mon panier »,
- cliquer sur « Valider la commande »,
- se connecter à son compte client, ou, s'il n'en dispose pas encore, créer un compte en suivant les étapes s'affichant à l'écran (la connexion se fait à l'aide de l'adresse e-mail et du mot de passe choisi par le Client),
- renseigner ses coordonnées, adresses d'envoi et de facturation ou sélectionner son adresse favorite,
- sélectionner le mode de paiement souhaité en cliquant sur « Paiement par chèque ou mandat administratif », « Générer un devis » ou « Paiement par CB »,
- valider le bon de commande en cliquant sur « Procéder au paiement ».

Pour valider un devis, le Client devra le faire parvenir à l'adresse postale mentionnée à l'article 1 ou par courrier électronique à l'adresse mentionnée dans le même article.

En cas de paiement par carte bancaire, le Client doit cliquer sur « procéder au paiement » avant de saisir ses informations bancaires.

En cas de paiement par chèque, il convient de suivre les indications figurant à l'article 5 des CGV.

Différents frais de port s'appliquent selon le mode de paiement sélectionné et le montant de la commande. Le détail de ces conditions et des différents frais de port applicables est consultable sur le site internet du Vendeur à l'adresse suivante : <https://acces-editions.com/livraison>.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

L'enregistrement d'une commande sur le Site Internet est réalisé lorsque le Client accepte les CGV en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des CGV ainsi que des conditions générales d'utilisation (« CGU ») du Site Internet.

La vente n'est définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique, qui doit être envoyée sans délai et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix dû.

Toute commande passée, validée par le Client et confirmée par le Vendeur, dans les conditions et selon les modalités ci-dessus décrites, sur le Site Internet, constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande sur le Site Internet. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser les commandes d'un même Produit dans le cas où la quantité souhaitée dudit Produit serait trop importante par rapport aux stocks disponibles.

4.2 Modification de la commande

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

4.3 Annulation de la commande

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure.

ARTICLE 5 – Conditions de paiement

Les Produits proposés par le Vendeur sont délivrés au Client en contrepartie d'un prix.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires
- par chèque bancaire ou postal
- par mandat administratif
- par virement bancaire.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco et expédié par voie postale accompagné d'une copie du bon de commande.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole SP PLUS. Le paiement n'est pas effectué sur le Site Internet, mais sur Systempay. Aucune donnée bancaire n'est donc enregistrée par le Vendeur.

Le paiement peut être validé après double authentification par le Client, suivant la carte de paiement utilisée par ce dernier.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs et les Produits ne sont expédiés qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

ARTICLE 6 – Responsabilité du Vendeur – Garantie

Les Produits vendus sur le Site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France. Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, le cas échéant, conformément aux dispositions légales,

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

6.1 Garantie légale de conformité

Le Vendeur s'engage à délivrer un Produit conforme à la description contractuelle ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L217-5 du code de la consommation.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance des Produits et qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du Code civil, la prescription commençant à courir au jour de la connaissance du défaut de conformité par le Client.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance des Produits, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance.

Les informations concernant la mise en œuvre de la garantie de conformité sont détaillées dans les présentes aux articles 19 pour les Produits ayant un support matériel et 23 pour les Produits sans support matériel.

6.2 Garantie légale contre les vices cachés

Le Vendeur répond des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits délivrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des Produits conformément à l'article 1641 du Code civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

6.3 Exclusion de garanties

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont délivrés, qu'il appartient au Client de vérifier avant passation de sa commande,
- en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

Encadré inséré dans les Conditions Générales de Vente en application des dispositions de l'article D 211-2 du Code de la consommation concernant les garanties légales de conformité et des vices cachés :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci. Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci. La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien. La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui. Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien. Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :^{1°} Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;^{2°} La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;^{3°} La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;^{4°} La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse. Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable. Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état. Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation. Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du Code de la consommation). Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien

ARTICLE 7 – Information précontractuelle – Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir été informé par le Vendeur de manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des CGV, préalablement à son achat immédiat ou à la passation de la commande et conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation :

- sur les caractéristiques essentielles des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité lui permettant d'acquérir les Produits en toute connaissance de cause, notamment en ce qui concerne leurs conditions d'utilisation. Les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles
- sur le prix des Produits et l'application d'un prix personnalisé sur la base d'une prise de décision automatisée et des frais annexes ou, en l'absence de paiement d'un prix, sur tout avantage procuré au lieu ou en complément de celui-ci et sur la nature de cet avantage ;
- sur les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat de vente ;
- en l'absence d'exécution immédiate de la vente, sur les délais de délivrance des Produits commandés ;
- sur l'identité du Vendeur et l'ensemble de ses coordonnées ;
- sur l'existence et les modalités de mise en œuvre des garanties (la garantie légale de conformité et de la garantie des vices cachés) ;
- sur la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation, dont les coordonnées figurent dans les CGV, dans les conditions prévues au Code de la consommation ;
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation, le traitement des réclamations et autres conditions contractuelles importantes et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières ;
- sur les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour un Client, de commander sur le Site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des CGV et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

ARTICLE 8 – Protection des données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données personnelles demandées au Client personne physique sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse du Vendeur, mentionnée ci-dessus.

Pour plus d'informations concernant le traitement des données personnelles du Client et leur protection, ce dernier est invité à consulter le document concernant la Politique de confidentialité, sur le Site Internet du Vendeur.

ARTICLE 9 – Propriété intellectuelle

Le contenu du Site Internet et les Produits qui y sont commercialisés sont la propriété du Vendeur et de ses partenaires et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu et de ces Produits est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 – Imprévision

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

ARTICLE 11 – Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 12 – Droit applicable - Langue

Les CGV et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur le Site Internet ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Les coordonnées et les modalités de saisine du médiateur sont les suivantes :

- soit via le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO, à l'adresse suivante : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

À défaut de résolution amiable ou par le biais d'un médiateur, le litige pourra être porté devant les tribunaux français compétents sous réserve d'attribution spécifique découlant d'un texte de loi ou réglementaire particulier, tel que l'article R.631-3 du Code de la consommation.

Il est également rappelé que, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne.

Partie II. Stipulations applicables aux Produits matériels

ARTICLE 14 – Produits concernés

Les Produits concernés sont tous les Produits commercialisés par le Vendeur, à l'exception de ceux soumis aux règles particulières fixées dans la partie III des présentes (les Produits « immatériels »).

ARTICLE 15 – Modalités spécifiques applicables aux commandes passées dans le cadre de préventes ou concernant un Produit en rupture de stock

15.1 Commandes passées dans le cadre de préventes

On entend par « commande passée dans le cadre de préventes » toute commande effectuée pendant des opérations de préventes pour certains Produits, c'est-à-dire lorsque le Client a la possibilité de commander des Produits qui ne sont pas encore commercialisés par le Vendeur mais déjà annoncés sur son site.

15.2 Commandes d'un Produit en rupture de stock

On entend par « commande d'un produit en rupture de stock » toute commande effectuée lorsque le Client a été informé, via un message affiché sur la page du Produit commandé, sur le site du Vendeur, que le Produit qu'il souhaite commander n'est pas disponible à ce moment, c'est-à-dire lorsque le Client a la possibilité de commander des Produits qui ne sont plus en stock chez le Vendeur mais dont ce dernier est en train de/va engager les démarches pour reconstituer un stock.

15.3

Dans l'un ou l'autre cas, la commande est enregistrée par le Vendeur et préparée respectivement dès la commercialisation ou le réassort du Produit.

Le Client a la possibilité de se rétracter selon les modalités énoncées à l'article 18 des présentes CGV, pendant tout le temps durant lequel le Produit n'a pas encore été livré, et après la livraison, dans les mêmes conditions que celles posées à l'article 18.

ARTICLE 16 – Délivrance des Produits commandés

16.1 Conditions générales

La délivrance des Produits s'entend du transfert au Client de la possession physique des Produits commandés.

Le Client souhaitant commander des Produits a le choix de les faire livrer à l'adresse qu'il indique.

Le Vendeur propose également la délivrance gratuite dans son magasin, dont l'adresse figure à l'article 1 ci-dessus.

Les Produits commandés par le Client seront expédiés en France métropolitaine, dans les DOM-COM (et dans tout autre pays dans lequel la commande aurait été effectuée, à l'exception des pays non desservis par les transporteurs du Vendeur) dans un délai minimal de 24 à 48 heures à compter de la validation de la commande à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le Site Internet. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront délivrés en une seule fois.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour délivrer les Produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés.

Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Produits commandés n'ont pas été délivrés dans un délai de quinze jours pour la France métropolitaine, d'un mois pour tout autre pays ou territoire ou de tout autre délai spécifique aux situations décrites dans les CGV après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, le Client pourra mettre en demeure le Vendeur d'exécuter son obligation dans un délai supplémentaire raisonnable.

Si le Vendeur ne s'exécute toujours pas passé ce délai, le Client pourra alors lui notifier la résolution de la vente, dans les conditions prévues à l'article L. 216-6 du Code de la consommation.

Toutefois, la résolution peut être immédiate si le Vendeur refuse de s'exécuter, s'il est manifeste qu'il ne pourra pas délivrer les Produits ou si le délai de délivrance initial non respecté constituait, pour le Client, une condition essentielle de la vente.

En cas de résolution de la vente, les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation.

16.2 Absence de délivrance du colis du fait du Client

Le Client étant totalement libre du choix de l'adresse de livraison, l'absence de délivrance du colis de son fait et notamment le non-retrait du colis par le Client, entraîne une inexécution du contrat imputable au Client, telle que définie à l'article L. 221-15 du Code de la consommation.

De ce fait, dans le cas où le Client n'aurait pas mis en œuvre les diligences nécessaires à la récupération de son colis, les frais supplémentaires générés par ce manque de diligence seront imputés au Client.

Le Vendeur contactera le Client pour savoir s'il souhaite un renvoi du colis (et le cas échéant, s'il souhaite conserver ou changer l'adresse de livraison) ou s'il préfère l'annulation de la commande.

Dans le premier cas, les frais de retour du colis, puis de seconde livraison seront facturés au Client.

Dans le second cas, seul le prix du livre sera remboursé, les frais de livraison initiaux et les frais de retour du colis au Vendeur demeurant à la charge du Client.

Dans le cas où le Client se serait trompé de Produits en effectuant sa commande, il pourra choisir entre conserver les Produits, auquel cas la vente sera alors conclue, ou ne pas accepter le colis contenant les Produits conformes et ne présentant aucun défaut au moment de la livraison. Il supportera alors les coûts engendrés par le renvoi des Produits au Vendeur.

16.3 Délivrance d'un colis non conforme du fait du Vendeur (marchandise abîmée ou non conforme)

Le Vendeur prend à sa charge les risques du transport et est tenu de rembourser le Client en cas de dommages causés pendant le transport, à charge, pour le Client, d'émettre des réserves au moment de la réception du colis endommagé.

Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder.

Le Client reconnaît donc que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison et ne dispose d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des marchandises transportées.

En tout état de cause, le Client est tenu de vérifier l'état des Produits délivrés au moment de leur réception.

En cas de livraison d'un colis abîmé, le Client est tenu d'émettre immédiatement des réserves pour défaut ou vice apparent, en indiquant ces réserves sur le bon de livraison, en présence du transporteur.

Les réserves émises devront être écrites, significatives, complètes, datées et signées. Le Client devra veiller à ce qu'elles se rapportent bien au contenu du colis (le(s) Produit(s) défectueux) et non au contenant (l'emballage).

Il devra également contacter dans les plus brefs délais (et dans un délai maximal de vingt-quatre (24) heures) le Vendeur par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@acces-editions.com.

Il lui appartient de prendre toutes les mesures nécessaires à prouver l'état défectueux du colis (en le photographiant, notamment) et de transmettre ces preuves au Vendeur dans les mêmes délais.

Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent.

Il est rappelé que l'absence de réserves formulées par le Client lors de la délivrance des Produits n'exonère pas le Vendeur de la garantie de conformité, telle que décrite à l'article 6.1

En cas de livraison d'un colis non conforme à la commande faite par le Client, les modalités applicables sont celles prévues à l'article 19 des présentes CGV.

ARTICLE 17 - Transfert de propriété - Transfert des risques

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de la délivrance des Produits. Quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession ou contrôle des Produits, qui voyagent donc aux risques et périls du Vendeur.

ARTICLE 18 - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception des Produits pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les quatorze jours (14 jours) au plus suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide :

- du formulaire de rétractation disponible sur le Site Internet à l'adresse suivante : <https://acces-editions.com/conditions-generales-de-vente>, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur,
- ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter, par exemple un courrier adressé à l'adresse mentionnée à l'article 1.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours au plus à compter de la notification au Vendeur de la décision de rétractation.

Les Produits ainsi renvoyés devront être adressés à :

Accès éditions – Service retours
13 rue du Château d'Angleterre
67300 SCHILTIGHEIM
France

ARTICLE 19 - Mise en œuvre de la garantie de conformité pour les Produits matériels

En cas de défaut de conformité, le Client peut exiger la mise en conformité des Produits délivrés par réparation ou leur remplacement ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution de la vente, dans les conditions légales.

Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le Vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du Code civil.

Il appartient au Client de solliciter auprès du Vendeur la mise en conformité des Produits, en choisissant entre la réparation et le remplacement. La mise en conformité du Produit a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente jours suivant la demande du Client.

La réparation ou le remplacement du Produit non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de celui-ci.

Tout Produit réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

En cas de remplacement du Produit non conforme lorsque, malgré le choix du Client, la réparation n'a pas été effectuée par le Vendeur, le remplacement fait courir, au profit du Client, un nouveau délai de garantie légale de conformité, à compter de la délivrance du Produit remplacé.

Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, le Vendeur peut refuser celle-ci. Si les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, le Client peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du Code civil.

Le Client peut, enfin, exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L 217-14 du Code de la consommation.

Lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, le Client n'est alors pas tenu de demander au préalable la réparation ou le remplacement du Produit non conforme.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Produit délivré et la valeur de ce Produit en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution de la vente, le Client est remboursé du prix payé contre restitution des Produits non conformes au Vendeur, aux frais de ce dernier.

Le remboursement est effectué dès réception du Produit non conforme ou de la preuve de son renvoi par le Client et au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Client, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

Partie III. Précisions concernant les stipulations applicables aux Produits immatériels

ARTICLE 20 – Produits concernés

Les Produits concernés par cette partie des CGV sont les livres numériques et compléments numériques.

Il est rappelé que les applications commercialisées par le Vendeur sont soumises à d'autres CGV spécifiques.

Article 21 – Délivrance

La délivrance des Produits numériques s'entend du transfert au Client du contrôle des Produits commandés.

ARTICLE 22 – Renonciation au droit de rétractation

Lors de la commande d'un Produit numérique sans support matériel, le Client devra donner son consentement exprès pour que la délivrance de celui-ci intervienne avant l'expiration du délai de rétractation, en reconnaissant ainsi perdre son droit de rétractation. Dans ce cas, le Vendeur lui confirmera son accord par e-mail.

ARTICLE 23 – Mise en œuvre de la garantie de conformité pour les Produits immatériels

23.1 Champ d'application de la garantie de conformité

Les Produits immatériels commercialisés par le Vendeur sont réputés conformes s'ils sont fournis selon la version la plus récente disponible au moment de la conclusion du contrat et s'ils sont fournis avec les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du Produit.

Les livres numériques étant définitivement achetés, sans durée particulière prévue, le Vendeur répond des défauts de conformité existant au moment de la fourniture du Produit et apparaissant dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

23.2 Garantie de conformité et mises à jour nécessaires

Le Vendeur veille à ce que le Client soit informé et reçoive les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des Produits immatériels.

Les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des Produits sont celles qui conditionnent la possibilité d'utiliser le Produit, d'y accéder, de façon conforme telle que définie à l'article 23.1.

23.3 Exclusion de la garantie de conformité concernant les mises à jour non nécessaires au maintien de la conformité du Produit

Les mises à jour non nécessaires au maintien de la conformité du Produit sont celles, minimales, sans lesquelles le Client pourra quand même accéder au service proposé par le Produit, sans avoir nécessairement toutes les corrections ayant pu être apportées au texte, par exemple. Plus globalement, ce sont généralement, celles qui concernent les modifications apportées au contenu d'un Produit.

23.4 Exclusion de la garantie en cas de non-responsabilité du Vendeur

Le Vendeur n'encourt aucune responsabilité dans le cas où le dysfonctionnement d'un contenu numérique serait la conséquence du non-respect par le Client des prérequis matériels et/ou logiciels préconisés par le Vendeur, ou du défaut d'installation conforme des mises à jour préconisés par le Vendeur et dont il aura informé le Client conformément à l'article L224-25-25 du code de la consommation.

23.5 Autres cas d'exclusion de la garantie prévus dans les conditions générales d'utilisation du Vendeur

Selon les modalités prévues dans les CGU, tout dysfonctionnement du serveur ou du réseau et, plus généralement, du matériel informatique utilisé pour les Produits immatériels ne relève pas de la responsabilité du Vendeur.

Article 24 – Conditions d'utilisation des Produits immatériels

24.1 Définitions

Les livres numériques désignent les versions numériques des livres composant le catalogue du Vendeur.

Les « utilisateurs supplémentaires », également désignés par « licences supplémentaires » sur le Site internet du Vendeur, désignent un autre utilisateur que l'utilisateur principal, ayant effectué l'achat initial du livre numérique.

24.2 Destinataires des licences « utilisateurs supplémentaires »

Un achat d'un livre numérique ouvre droit à cinq achats de licences supplémentaires, ces dernières étant exclusivement destinées à des proches des utilisateurs principaux.

Elles ne peuvent en aucun cas être cédées, à titre gracieux ou onéreux, à d'autres personnes.

ANNEXE 1
Formulaire de rétractation

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur le Site Internet sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

À l'attention de :

Accès éditions
13 rue du Château d'Angleterre
67300 SCHILTIGHEIM
FRANCE
Adresse e-mail : contact@accès-editions.com

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande de produits ci-dessous :

- Commandé le / Reçu le
- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :
-

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :